

Droit de la famille

Séance n°1

Le mariage et le droit au respect de la vie privée et familiale

Les prérequis :

- Les fiançailles
- Les empêchements à l'union (mariage et PACS)
- La communauté de vie

1°) Méthodologie du cas pratique et de la dissertation

Chaque étudiant devra être en mesure de rappeler les règles de méthodologie pour le cas pratique et la dissertation.

2°) Convention européenne de sauvegarde des libertés fondamentales (CEDH), article 8 :

« 1. Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance.

2. Il ne peut y avoir ingérence d'une autorité publique dans l'exercice de ce droit que pour autant que cette ingérence est prévue par la loi et qu'elle constitue une mesure qui, dans une société démocratique, est nécessaire à la sécurité nationale, à la sûreté publique, au bien-être économique du pays, à la défense de l'ordre et à la prévention des infractions pénales, à la protection de la santé ou de la morale, ou à la protection des droits et libertés d'autrui ».

3°) Sujet de dissertation :

« Les interdictions et empêchements à mariage contreviennent-ils au droit au respect de la vie privée ? »